

Il y a action et réaction de la pensée sur le langage et du langage sur la pensée.

1^o Action de la pensée sur le langage.
 La pensée précède la parole, le signe n'existe que pour la chose signifiée;
 La pensée crée le langage à sa ressemblance et lui communique sa vie;
 Si la pensée est vraie, claire, le mot l'est aussi : « Ce que l'on conçoit bien, etc. »
 Le mot existe pour l'idée. « Les mots, dit Aristote, sont l'étiquette des choses. »
 Les lois de la pensée deviennent celles de la syntaxe;
 Enfin, la langue est la forme visible de l'esprit, du caractère d'un peuple.

2^o du langage sur la pensée.
 Le langage favorise l'attention, rend la pensée plus claire, plus distincte;
 La langue est un instrument d'analyse, d'abstraction, de généralisation, de raisonnement; c'est-à-dire qu'elle participe à toutes nos opérations intellectuelles;
 Elle seule rend la science possible;
 La langue fixe la pensée, sert à la communiquer et à la rendre permanente.

3^o Problèmes que soulèvent les rapports de la pensée et du langage.
 1^o *L'homme pourrait-il penser sans le secours des mots?* — Oui, en droit; mais les opérations intellectuelles seraient plus ou moins imparfaites et n'auraient aucune durée; toute science serait impossible. — Cependant « l'homme ne pense pas parce qu'il parle, mais il parle parce qu'il pense. » (M. DE BIRAN.) — Donc, en droit, l'homme peut penser sans le secours des mots; en fait, cela n'arrive guère.

2^o *La science n'est-elle qu'une langue bien faite, comme l'a prétendu Condillac?* — Non, mais il y a une relation très étroite entre la perfection de la langue et la perfection de la science. Une langue bien faite aiderait à rendre la science parfaite, et réciproquement.

3^o *Une langue universelle est-elle possible?* — Oui, s'il s'agit d'une langue restreinte à un objet déterminé : science, commerce, diplomatie; — non, s'il s'agit de l'imposer comme langue maternelle à tous les peuples.

Définition. — Une langue est l'ensemble des usages propres à une nation pour exprimer sa pensée par la parole ou par l'écriture.

1^o — Au point de vue de leur formation, elles sont :
 a) *Isolantes* ou *monosyllabiques* : chaque racine d'une seule syllabe est employée comme mot indépendant et exprime une idée abstraite. — Chinois, siamois, tibétain.
 b) *Agglutinantes* ou *polysynthétiques* : deux ou plusieurs racines s'ajoutent pour former des mots, l'une restant radicale, l'autre devenant affixe. — Japonais, coréen, finnois.
 c) *Flexionnelles* ou *déclinables* : les mots changent de terminaison pour indiquer leur rôle dans la phrase : genre, nombre, cas. — Langues sémitiques et indo-européennes.

2^o — Au point de vue de la manière dont elles expriment la pensée, elles sont :

a) *Analytiques* : si elles ont autant de mots séparés qu'il y a d'idées à exprimer : français, anglais, italien.
 b) *Synthétiques* : si un même mot exprime plusieurs idées ou plusieurs indications grammaticales au moyen d'une terminaison ou d'une juxtaposition : latin, grec, allemand.
 On peut dire que toutes les langues sont plus ou moins analytiques et tendent à le devenir de plus en plus.

Philologie. — C'est la science qui étudie les langues dans leur formation, leur évolution, leurs métamorphoses; elle compare les divers vocabulaires, les diverses syntaxes, pour en dégager des lois générales. C'est la philosophie des langues.

RAPPORTS DE LA PENSÉE ET DU LANGAGE

LES LANGUES

22^e LEÇON

ESTHÉTIQUE

Définition et division. — L'esthétique est la science du beau. — C'est la philosophie des beaux-arts.

Elle s'occupe : 1^o De l'idée du beau et de celles qui s'y rattachent;
 2^o Des jugements et des sentiments que fait naître en nous le beau (dans la nature ou dans les arts);
 3^o Des facultés de l'artiste et du poète et des principes qui les dirigent;
 4^o De l'art en lui-même et sous ses différentes formes, qui sont les beaux-arts.

Définitions. — Le beau est la splendeur de la perfection ou de l'idéal.
 On le définit encore : « ce qui réunit la grandeur et l'ordre. » (ARISTOTE.)

« Le beau est la splendeur du vrai; » définition attribuée faussement à Platon.

« L'essence du beau, c'est l'unité; — le beau est la splendeur de l'ordre; — c'est l'unité dans la variété. » (S. AUGUSTIN.)

« Le beau, c'est ce qui plaît étant connu. » (S. THOMAS, après ARISTOTE.)

« Le beau, c'est l'ordre visible. » (BOSSUET.)

Enfin, Kant a défini le beau : « une finalité sans fin, » voulant indiquer son caractère essentiellement désintéressé et *subjectif*. — Cette opinion de Kant est fautive : il y a le beau en soi (objectif), comme il y a le vrai et le bien en soi.

Rapports du beau avec le vrai et le bien. — Le vrai, le bien, le beau, sont les trois aspects essentiels de l'être;

Le vrai est l'objet de la science; c'est l'identité de l'idée avec son objet; il se rapporte à l'intelligence;

Le bien est l'objet de la morale; c'est la conformité d'un être avec sa fin; il se rapporte à la volonté;

Le beau est l'objet de l'art; c'est l'idéal resplendissant à travers les corps; il se rapporte au goût (intelligence et sensibilité).

Rapports du beau avec l'agréable et l'utile. — Il ne faut pas confondre le beau avec l'utile et l'agréable, comme l'ont fait les sensualistes. Le beau est distinct de l'agréable : il n'est pas beau, parce qu'il plaît; mais il plaît, parce qu'il est beau. Tout ce qui est beau est agréable, mais tout ce qui est agréable n'est pas beau; par ex. : odeurs, saveurs.

Le beau est distinct de l'utile : le beau est inutile comme tel; « l'idée de finalité disparaît en lui avec l'idée d'utile. » (KANT.) Il y a des choses utiles qui ne sont pas belles : un ustensile.

Trois choses, dit saint Thomas, sont requises pour constituer le beau :

1^o *L'intégrité* ou *perfection de l'être* : un être mutilé nous semble laid et difforme;

2^o *La proportion* : c'est-à-dire l'ordre, l'harmonie des parties, des forces, des actes; la symétrie, la mesure.

3^o *La clarté* ou *lumière* : rayonnement qui vient de l'objet et qui nous enchante.

Conditions du beau.

A ces trois conditions requises par saint Thomas, ajoutons :

4^o *La variété* ou le *contraste*, qui représente le mouvement et la vie;

5^o *L'unité*, qui fait que toutes les parties d'un tout sont ordonnées d'après une pensée.

ESTHÉTIQUE

I. Idée du beau.

ESTHÉTIQUE (Suite.)	I. Idée du beau. (Suite.)	Diverses sortes de beau.	On distingue : 1° Le <i>beau physique</i> : il existe partout dans la nature ;
			2° Le <i>beau moral</i> : c'est celui qui est dans les actions humaines ;
			3° Le <i>beau idéal</i> : c'est la beauté conçue par l'intelligence, dépourvue de toute imperfection ;
			4° Le <i>beau absolu</i> , qui, comme le bien et le vrai absolus, existe en Dieu seul.
			C'est le beau ou le grand élevé à un degré tel qu'il semble hors de proportion avec la nature. — Ne pas confondre, comme l'ont fait parfois les romantiques, le sublime avec le <i>monstrueux</i> , le <i>gigantesque</i> , le <i>colossal</i> , qui sont des déformations de la nature.
		Le sublime, le joli, le beau.	Ne pas le confondre non plus avec le <i>joli</i> et le <i>beau</i> . Ce sont trois espèces d'un même genre ; ils diffèrent par les sentiments qu'ils inspirent :
			Le <i>joli</i> , le gracieux, nous récréé ; il s'adresse plutôt à la sensibilité qu'à la raison ;
			Le <i>beau</i> élève l'âme, la grandit ; il s'adresse plus à l'intelligence qu'à la sensibilité ; il inspire l'estime, l'amour ;
			Le <i>sublime</i> imprime une violente secousse à l'âme, il détache des choses vulgaires et inspire l'admiration. L'admiration, qu'il ne faut pas confondre avec l'étonnement, est la marque propre du sublime.
			Le laid, le ridicule, le risible. — Le laid, contraire du beau, est caractérisé par le manque d'harmonie, de proportion ; le <i>risible</i> provient d'une disconvenance physique, et le <i>ridicule</i> , d'une disconvenance morale.
ESTHÉTIQUE (Suite.)	II. Facultés esthétiques.		Toute œuvre artistique ou littéraire implique plus ou moins l'action de l'intelligence, de l'imagination, de la sensibilité, du goût. — Ce sont les facultés esthétiques.
			(On a déjà parlé de la sensibilité et de l'imagination créatrice ; il ne sera question ici que de l'intelligence et du goût.)
		1° L'intelligence.	Elle se présente sous la forme de l'esprit, du talent, du génie. L'esprit, c'est le bon sens découvrant dans les choses des rapports qui échappent au vulgaire. Le talent et le génie sont des degrés supérieurs de l'esprit. Entre le talent et le génie y a-t-il une différence de nature ou seulement de degré ? — Plusieurs auteurs penchent vers la première opinion. — Ordinairement, on ne fait du génie qu'un talent supérieur, et on les définit l'un et l'autre : le don de créer le beau ou le sublime.
		2° Le goût.	On a défini le goût : la raison en tant qu'elle discerne le beau du laid ; mais c'est une faculté complexe qui se compose de raison, d'imagination et de sentiment. Le goût se développe par l'exercice et l'éducation, et la meilleure règle que l'on puisse donner pour sa formation, c'est de ne lui présenter jamais que des objets simples et d'un caractère irréprochable.
			Définition. — L'art est l'expression de la beauté idéale sous une forme sensible. L'art repose sur ce principe, que toute forme matérielle est le symbole d'une idée, d'une vie.
			Sa fin. — La fin de l'art est la même que celle du beau : plaire, élever, exciter l'admiration.
III. Des beaux-arts.	Principales théories sur l'art.		1° L' <i>idéalisme</i> ou <i>spiritualisme</i> , qui définit l'art : « la représentation de l'idéal, » et lui donne pour fin de transfigurer la nature en l'idéalisant ;
			2° Le <i>réalisme</i> ou <i>naturalisme</i> , qui le définit : « l'imitation de la nature, » et ne lui donne pas d'autre but que de reproduire la réalité sensible.
			Comme le bien et le vrai seuls peuvent nous élever et exciter l'admiration, il s'ensuit que la théorie de l'art pour l'art, ou de l'art indépendant, séparé de toute morale, est fautive. L'art n'est pas une fin, mais un moyen.

ESTHÉTIQUE (Suite.)	III. Des beaux-arts (Suite.)	Sources d'inspiration artistique.	Pour produire le beau, l'art peut suivre trois voies différentes :
			1° Copier la nature : c'est l' <i>imitation</i> ;
			2° Créer des œuvres purement imaginaires : c'est la <i>fiction</i> ;
			3° Interpréter la nature en créant des types conformes à la raison : c'est l' <i>idéal</i> .
			Ne pas confondre <i>idéal</i> , dans le sens philosophique : réel conçu sans les imperfections naturelles, avec <i>idéal</i> , dans le sens d' <i>imaginaire</i> .
		Classification des beaux-arts.	1° L' <i>architecture</i> : expression du beau par des lignes et des formes géométriques ;
			2° La <i>sculpture</i> : expression du beau par la représentation des formes vivantes ;
			3° La <i>peinture</i> : expression du beau par le dessin et les couleurs ;
			4° La <i>musique</i> : expression du beau par des sons ;
			5° La <i>poésie</i> , qui a pour moyen d'expression la parole : c'est l'art le plus immatériel, le plus étendu, le plus rapproché de la pensée.

23^e LEÇON

RAPPORTS DU PHYSIQUE ET DU MORAL. — ÉTATS ANORMAUX

RAPPORTS DU PHYSIQUE ET DU MORAL		L'âme et le corps étant substantiellement unis, formant <i>un tout naturel</i> , il existe entre eux des rapports de dépendance mutuelle.
		Nous verrons : 1° Les rapports du physique et du moral ;
		2° Les hypothèses imaginées pour expliquer ces rapports ;
		3° Les états anormaux.
	a) Influence du physique sur le moral.	Les organes exercent une influence sur les facultés, le cerveau sur la pensée.
		L'école <i>idéaliste</i> a tort de nier cette influence ; mais, d'autre part, l'école <i>sensualiste</i> se trompe en affirmant que cette influence est <i>déterminante</i> .
		Il y a une proportionnalité <i>approximative</i> , mais nullement une <i>équation</i> entre le cerveau et la pensée. — Toutes les expériences faites pour établir la proportionnalité rigoureuse ont échoué.
		L' <i>influence du physique sur le moral</i> porte sur les facultés de connaissance : <i>sensation, mémoire, association, imagination</i> ; sur la <i>sensibilité, l'instinct, l'habitude, la volonté</i> , qui dépendent directement ou indirectement de l'organisme.
		En outre de ces influences, il en est encore d'autres qui modifient les phénomènes moraux ; ce sont : l' <i>âge, le sexe, le tempérament, l'état de santé ou de maladie, le climat, le régime alimentaire, la race ou hérédité</i> .
	b) Influence du moral sur le physique.	L' <i>influence du moral sur le physique</i> se manifeste par l'expression de la physionomie, par l'action des facultés sur les organes.
		L'attention affine la sensibilité ; l'imagination peut rendre malade ; les émotions brusques arrêtent la respiration et la digestion ; la passion bouleverse le visage et tout le corps : colère, envie, gourmandise, etc. — Un malade qui désespère est perdu ; un autre qui veut guérir a des chances de recouvrer la santé. « Une âme forte est maîtresse du corps qu'elle anime. »

Hypothèses imaginées pour expliquer les rapports du physique et du moral.

- 1° *Esprits animaux de Descartes.* — L'essence du corps, c'est l'étendue; celle de l'âme, la pensée. Il n'y a entre ces deux éléments aucune action directe, l'immatériel ne pouvant agir sur l'étendue.
Mais l'âme réside dans le corps au centre du cerveau (*glande pinéale*), où les impressions lui sont transmises par les *esprits animaux*, qui ne sont que les parties les plus subtiles du sang (explication des *passions*, de l'*habitude*, de la *mémoire*, de l'*association*). — C'est une théorie physiologiste.
- 2° *Causes occasionnelles de Malebranche.* — Malebranche fut un disciple de Descartes, et admit, comme lui, la théorie des esprits animaux; mais il nia l'activité du corps et de l'âme. *Le corps et l'âme ne sont que l'occasion des actions de Dieu en nous.* D'où le nom de la théorie.
- 3° *Influx physique d'Euler.* — Euler admet l'action réciproque directe de l'âme sur le corps et du corps sur l'âme. Il suppose l'âme au centre des nerfs, recevant et communiquant par eux le mouvement. — C'est une affirmation, non une solution.
- 4° *Harmonie préétablie de Leibniz.* — D'après ce philosophe, l'âme n'agit pas sur le corps ni le corps sur l'âme; mais il y a de toute éternité une correspondance établie par Dieu entre la série entière des états de l'âme et la série entière des états du corps (comparaison des deux horloges). — Ce système, tout mécaniste, aboutit au déterminisme.
- 5° *Métaphysique de Cudworth.* — Théorie d'après laquelle une *nature plastique, mi-spirituelle, mi-matérielle*, servirait à expliquer l'union de l'âme et du corps. — On l'a faussement attribué à Cudworth.
- 6° *Solution spiritualiste (Bossuet, saint Thomas).* — Le corps et l'âme, incomplets l'un sans l'autre, forment ensemble un *tout naturel* (BOSSUET).
Dans le langage ordinaire, le *moi* désigne à la fois l'âme et le corps. On dit : Je pense, je suis, je sens, je veux..., et de même : Je marche, je mange, je suis souffrant.
— Cette solution affirme l'union intime de l'âme et du corps, mais laisse subsister le mystère de leur action réciproque.

Parmi les états psychologiques anormaux, les uns se manifestent pendant le sommeil : tels sont le *rêve*, le *somnambulisme*; d'autres, à l'état de veille : *hallucination*, *folie*, *maladies de la volonté*, de la *personnalité*. Tous sont intéressants à connaître au point de vue des rapports du physique et du moral.

1° Sommeil.

Phénomène difficile à définir. — C'est un ralentissement normal et temporaire de l'*activité nerveuse* (fonctions de relation et actes de la vie intellectuelle et morale).

Au point de vue *physiologique*, le sommeil est un repos nécessaire aux organes;

Au point de vue *psychologique*, c'est un état dans lequel l'exercice conscient de toutes les facultés actives est suspendu. — L'imagination seule semble agir sans le contre-poids de la volonté et de la raison : c'est le *rêve*.

On a émis de nombreuses hypothèses pour expliquer le sommeil : 1° *anémié du cerveau*; 2° *oxydation des cellules*; 3° *asphyxie par acide carbonique*; 4° *arrêt du fonctionnement du cervelet*, etc. — Aucune ne paraît entièrement satisfaisante.

Le *rêve* est une série d'associations plus ou moins incohérentes d'idées ou d'images qui nous donnent, pendant le sommeil, l'illusion de la réalité. La cause du rêve n'est pas connue. — On l'attribue à la faculté qu'a le cerveau de percevoir des impressions sans la présence d'un objet extérieur correspondant. L'esprit est dupe de ses représentations et prend l'imaginaire pour le réel.

2° Rêve.

Réverie, songe.

La *caractéristique du rêve* est l'*incohérence* et la *bizarrière des images*, provenant d'une multitude d'associations occasionnées par les objets extérieurs ou par nos propres pensées, et non réglées par la raison. On distingue des rêves d'origine *sensorielle* : bruit, lumière, cha-

2° Rêve.

Réverie, songe.
(Suite.)

3° Somnambulisme.

Hypnotisme.

4° Hallucination.

5° Aliénation mentale.

leur, etc.; *physiologique* : fonction des organes, digestion, respiration, etc.; *psychique* : préoccupations, affaires, problèmes, etc. Enfin, il y a des rêves *pathologiques* qui peuvent être d'excellents indices pour les diagnostics des diverses maladies. Chaque fièvre, par exemple, a son rêve caractéristique; de même pour l'intoxication. La *réverie* est un rêve à l'état de veille : on bâtit des châteaux en Espagne. Le *songe* est un rêve bien lié.

Le *somnambulisme* est une sorte de sommeil dans lequel on conserve une activité motrice inconsciente.

Il diffère du rêve par l'absence d'incohérence et la conservation de l'activité motrice.

Le *somnambulisme* est causé par de fausses sensations qui ont assez de force pour mettre en mouvement l'appareil moteur.

On distingue le *somnambulisme naturel* et le *somnambulisme artificiel*. — Ce dernier est produit par l'*hypnotisme* ou *suggestion*.

Dans l'un comme dans l'autre, il y a suractivité pour une image unique, anesthésie complète de quelque sens et hyperesthésie d'un ou de plusieurs autres.

L'*hallucination* est la perception de sensations sans aucun objet extérieur qui les fasse naître.

Ne pas confondre ce phénomène morbide avec les *erreurs des sens*, qui sont des *illusions* causées par des objets extérieurs réellement existants (exemple : prendre le bruit d'une voiture pour le tonnerre, illusion; entendre le tonnerre sans aucun bruit produit, hallucination).

L'attention peut toujours corriger l'erreur des sens, mais non l'*hallucination*, alors même que l'esprit n'en est pas dupe.

On a donné diverses théories pour expliquer ce phénomène (extériorisation, réminiscence, etc.); aucune ne satisfait complètement.

La folie ou aliénation est un désordre partiel ou total des facultés sensitives et intellectuelles et des actes qui en dépendent.

Le fou s'identifie avec ses sensations; il est comme dominé et maîtrisé par ses sens.

La folie a plusieurs causes : affaiblissement ou non-développement des facultés intellectuelles (sénilité, crétinisme); hérédité (idiotisme); perversion des sens par excès de toute sorte : jeux, boissons, plaisirs, travail excessif.

On distingue plusieurs sortes ou degrés de folie : l'*idiotie*, la *manie*, la *monomanie*, la *démence*.

24^e LEÇON

PSYCHOLOGIE COMPARÉE

Définition. — Dans le sens le plus général, la *psychologie comparée* est l'étude des variations que présentent les phénomènes de conscience dans les êtres conscients. — Comparer l'adulte à l'enfant, l'homme civilisé au sauvage, l'homme sensé au fou, etc. — Dans un sens restreint, ce mot signifie : l'étude des analogies et des différences que présentent l'homme et l'animal.

La méthode de la psychologie comparée est l'*analogie*.

En vertu de ces principes que *les mêmes moyens supposent les mêmes fins, les mêmes effets les mêmes causes, les mêmes signes les mêmes choses signifiées*, nous concluons que si l'animal est pourvu d'organes sensitifs semblables à ceux de l'homme, il doit posséder les facultés sensitives de l'homme; il a des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, etc.

Il est très important d'observer que cette méthode n'a de valeur que si on conclut de l'homme à l'animal, c'est-à-dire du plus au moins, et non de l'inférieur au supérieur; le contraire serait illogique, et les expériences faites sur les animaux (vivisections) n'ont pas de force probante pour l'homme.

Facultés
et
opérations
de
l'animal.

Il y a dans la vie animale, comme dans la vie intellectuelle, un principe de vision et un principe d'impulsion; d'où des facultés de perception ou de connaissance, et des facultés de tendance.

1^o Facultés de perception. { a) Sens externes : vue, odorat, etc.
b) Sens internes : *sensorium* ou sens intime, imagination, mémoire sensitive, estimative.
Par ses sens, l'animal perçoit les objets sensibles et en garde les impressions, les images.

2^o Facultés de tendance. { L'animal a des *appétits*, c'est-à-dire des tendances naturelles vers tout ce qui peut satisfaire ses sens pour la conservation de l'individu et celle de l'espèce; de là des émotions et des passions : plaisir, douleur, amour, haine, etc.
Le bien sensible attire l'animal; le mal sensible le repousse.

Tous ces faits, soit de perception, soit de tendance, ne sortent point du domaine de la sensation.

Ce qui décide les tendances ou les répulsions de l'animal, ce n'est jamais une *idée* ou *qualité abstraite* : la beauté, la bonté, etc.; c'est toujours l'objet sensible et particulier en tant que bon ou mauvais.

Ses connaissances sont des sensations et des images de sensations; il connaît *cet arbre*, mais ne sait pas ce qu'est *un arbre*.

L'animal ne réfléchit pas, la réflexion étant une opération intellectuelle, et c'est pour cela, dit Bossuet, que les animaux sont incapables d'invention et de progrès.

Si l'on parle de l'*intelligence des animaux*, il faut entendre une *intelligence toute sensitive*, constituée par les facultés d'expérience et d'association.

Peut-on dire que l'activité de l'animal est volontaire? — Non, si l'on entend le mot *volonté* dans le sens ordinaire de *faculté intellectuelle* ou *appétit rationnel*.

Quand on parle de la *volonté de l'animal*, il ne faut entendre qu'un *analogie* de la volonté de l'homme, c'est-à-dire l'*appétit sensitif*, qui suit la connaissance sensible.

De même pour le mot *conscience* appliqué à l'animal.

Analogies entre les industries de l'homme et celles des animaux. — Elles sont *analogues*, les unes et les autres ayant pour fin la satisfaction des besoins; mais elles diffèrent en ce que les premières sont l'œuvre de l'intelligence et par conséquent peuvent progresser, se perfectionner, tandis que les secondes, étant directement soumises à l'instinct, sont *immuables*.

LOGIQUE

PRÉLIMINAIRES

- PRÉLIMINAIRES
- Définition.** — La logique est la science de la méthode.
On la définit encore : « l'art de raisonner » (CICÉRON, CONDILLAC); — « l'art de penser » (P^{RO}-ROYAL); — « l'art d'arriver au vrai. » (BALMÈS.)
La logique est une science et un art. — C'est la science des lois qui régissent la pensée.
Comme art, elle est l'ensemble des règles qui dirigent l'esprit dans la recherche de la vérité.
- Divisions de la logique.** { La logique se divise en *logique formelle, pure* ou *théorique*, qui comprend la *dialectique* : notions, termes, propositions, etc., et la *critériologie* : évidence, certitude, opinions, etc.; et en *logique appliquée* ou *pratique*, ou *méthodologie*, qui étudie les méthodes propres à chaque science.

1^{re} LEÇONDIVERS ÉTATS DE L'ESPRIT PAR RAPPORT AU VRAI
ET AU FAUX

- DIVERS ÉTATS DE L'ESPRIT
- Les divers états de l'esprit par rapport au vrai et au faux sont : la *certitude*, l'*ignorance*, l'*erreur*, le *doute*, l'*opinion* et la *foi*.
- I. Vérité et erreur. { *Objectivement*, la vérité, c'est ce qui est; l'erreur, ce qui n'est pas; *Subjectivement*, la vérité est l'accord de la pensée avec son objet; l'erreur, le désaccord de la pensée et de son objet.
Nous sommes dans la vérité, quand nous pensons les choses comme elles sont; dans l'erreur, quand nous les pensons autrement qu'elles ne sont.
Il faut distinguer l'*erreur de fait* (voir les choses autrement qu'elles ne sont) de l'*erreur de raisonnement*, qui tire des conclusions de principes où elles ne sont pas contenues.